



Règlement

FAMILY RAID

Samedi 03 juin 2023 à Sequedin

1. COMPOSITION DES EQUIPES

L'objectif est d'avoir une équipe mixte et multigénérationnelle composée d'un maximum de sequedinois.

- 50% de sequedinois
- Minimum 2 enfants de plus de 7 ans
- Minimum 1 femme adulte
- Minimum recommandé, 1 adulte de plus de 50 ans
- 6 personnes + 2 remplaçants, soit 8 personnes maxi

Il est demandé à chaque équipe de préparer :

- Un drapeau ou fanion (possibilité de reprendre un drapeau existant d'une contrée du monde)
- Un cri de joie
- Equiper chaque membre d'équipe d'un tee-shirt de même couleur ou d'un foulard identique afin d'être identifiable
- Equiper chaque membre d'équipe d'un chapeau ou coiffe identique
- Préparer une chanson pour le Karaoké

Si une équipe déroge à la liste précédente, alors elle sera sanctionnée en termes de points.

2. DEROULEMENT DES JEUX

L'objectif principal est de passer une agréable journée en participant à des activités ludiques sportives ou intellectuelles à la portée de tous.

L'objectif secondaire est de découvrir des lieux et installations communales.

Il est rappelé que les organisateurs et bénévoles participent à cette manifestation gratuitement et qu'à ce titre, il est demandé aux membres des équipes de rester courtois et polis en toute circonstance.

Les lieux des jeux sont :

1. Pôle culturel
2. Jean Jacques Rousseau
3. Salle Dewaele
4. Petit Bois
5. Stade de Foot
6. Espace vert Paul Cézanne

Les déplacements entre endroits sont pédestres.

Le programme est :

- A partir de 9H30 Accueil des équipes au petit-bois rue d'Hallennes
- 10H00 Mini défilé et photo de chaque équipe
- 10H15 Photo de groupe et départ vers chaque épreuve
- 10H30 à 11H10 : 1^{ère} épreuve
- 11H10 à 11H30 : Déplacement
- 11H30 à 12H10 : 2^{ème} épreuve
- 12H10 à 12H30 : Déplacement
- 12H30 à 13H30 : Pique-Nique géant
- 13H30 à 13H50 : Déplacement
- 13H50 à 14H30 : 3^{ème} épreuve
- 14H30 à 14H50 : Déplacement
- 14H50 à 15H30 : 4^{ème} épreuve
- 15H30 à 15H50 : Déplacement
- 15H50 à 16H30 : 5^{ème} épreuve
- 16H30 à 16H50 : Déplacement
- 17H00 à 18H30 : NINJA WARRIOR
- 19H00 APERITIF Pôle culturel
- 19H00 à 20H00 : Blind test musical
- 20H00 Banquet d'Astérix (Auberge espagnole) : l'équipe qui ramène le plus de monde au banquet engrange des points bonus
- 20H00 à 21H00 : Karaoké
- 21H00 à 22H00 : soirée dansante
- 22H00 Dodo

3. RESTAURATION

Pour des raisons de logistique, l'organisation ne fournit pas de repas, ni de boissons gratuites.

4. RESPONSABILITES

- La mairie de Sequedin décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident, ou d'accident au cours de cette manifestation.
- Concernant les assurances nous nous dégageons de toutes responsabilités sur d'éventuels accidents entre les participants et dommages causées à des tiers, seule votre responsabilité civile sera votre assurance. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants ou au public.

Ainsi, nous vous demanderons un justificatif d'assurance ainsi qu'une décharge nous concernant.

- L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne ayant un comportement dangereux pour lui-même et les autres.

5. Horaires

10h00 à 22h00

6. Classement et retour d'expérience

Pour la forme, un classement honorifique est réalisé à l'issue des épreuves.

Un questionnaire de satisfaction est proposé à chaque équipe afin de nous aider à améliorer cette manifestation qui est prévue tous les 2 ans.

7. INSCRIPTIONS - CONDITIONS DE VALIDITES ET D'ANNULATION

- Les inscriptions sont gratuites.
- Pour s'inscrire, une équipe doit d'abord remplir un formulaire en ligne dans lequel elle renseigne une adresse mail et un téléphone portable.
- Un mail de l'organisation est ensuite envoyé avec les documents à renseigner.
- L'équipe doit juste déposer les documents papiers à l'adresse postale indiquée dans le mail pour valider son inscription ou les scanner et les envoyer à l'adresse mail familyraid.sequedin@gmail.com
- La participation de chaque équipe ne sera validée qu'à réception du dossier administratif complet (décharge + attestation responsabilité civile + règlement signé par les membres de l'équipe).
- La mairie de Sequedin pourra si besoin annuler l'événement pour conditions climatiques exceptionnelles, restrictions sanitaires et toutes autre situation exceptionnelle.
- Tout membre d'une équipe s'étant désistée au dernier moment sera blacklisté (=refusé) pour les éditions futures.

8. AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

- Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise **la ville de Sequedin** et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de l'évènement **Family Raid** qui aura lieu le **03 juin 2023** à Sequedin.
- Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.
- Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.
- Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.
- Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.
- Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

9. VALIDITE DES INSCRIPTIONS

- À la suite du désistement du comité des fêtes le 10 avril 2023, le règlement du Family Raid a été mis à jour. Une version 2 a été éditée le 12 avril 2023.
- A partir du 12 avril 2023, les versions 2 du règlement et de la décharge de responsabilité seront envoyées aux nouvelles équipes souhaitant s'inscrire.
- Pour celles qui ont déjà reçues les versions 1 de ces documents, leur inscription reste valide car par le présent règlement mis à jour, le transfert de responsabilité est effectué du comité des fêtes à la mairie de Sequedin.

**CHAQUE EQUIPE S'ENGAGE A AVOIR LE L'INTEGRALITE DE CE
PRESENT REGLEMENT ET A LE RESPECTER.**

Renseignement par mail : familyraid.sequedin@gmail.com

Date :

Signatures des participants ou représentant légaux

Précédées de la mention « lu et approuvé » :

Décharge de responsabilité

Je soussigné Mme/Mr :.....

Demeurant à :.....

Décharge par la présente lettre la mairie de Sequedin de toute responsabilité lors de la manifestation du Family Raid organisée sur la commune de SEQUEDIN le Samedi 03 juin 2023.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de la mairie de Sequedin et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à l'événement nommé ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Family Raid et y adhère.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile (attestation à fournir obligatoirement à l'inscription).

Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant la manifestation.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non présentation de celle-ci, annule ma participation à l'évènement.

Fait à :

Le :/...../

Signature :
Mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....

Demeurant

Agissant en qualité de : père mère tuteur

Autorise ma fille / mon fils (rayer la mention inexacte) mineur(e) nommé(e) ci-dessous :

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../.....

A participer àqui se déroulera le/...../.....

Fait à :

Le : /..... /

Signature du Responsable Légal